



Accusation d'attouchement

Par **ancole**, le **09/06/2008** à **23:19**

Bonsoir, je vous expose les faits rapidement : une de mes cousines accuse mon frère de lui avoir fait subir des attouchements lorsqu'elle avait 5 ans. A l'époque, il avait 11 ans. C'était il y a environ 30 ans. A ce jour, elle a perdu la garde de ces enfants car elle est alcoolique, et ne peut plus s'en occuper. Elle dit que c'est à cause de ce que lui aurais fait subir mon frère qu'elle est comme ça aujourd'hui, qu'il est responsable d'avoir gaché sa vie. Etant très proche de mon frère, je m'inquiète de savoir ce qu'il risque maintenant, même si les faits reprochés datent d'environ 30 ans. Merci par avance de vos réponses

Par **JamesEraser**, le **09/06/2008** à **23:35**

Vues la nature des faits et leur datation. Je serais tenté de dire : RIEN
Cordialement

Par **ancole**, le **10/06/2008** à **12:44**

merci de votre réponse